

Close



**HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA**

39th Parliament, 1st Session

39^e Législature, 1^{re} Session

The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food
has the honour to present its

Le Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire a l'honneur de présenter son

SECOND REPORT

DEUXIÈME RAPPORT

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee has
studied the Canadian Wheat Board and recommends as
follows:

Conformément à l'alinéa 108(2) du Règlement, le Comité
a étudié la Commission canadienne du blé et recommande
ce qui suit:

That the government prior to any legislative or regulatory
action affecting the mandate of the Canadian Wheat Board
as it is currently constituted under the Canada Wheat
Board Act, submit through plebiscite to all those eligible
to vote in Canadian Wheat Board elections, a clear and
direct question asking whether those eligible to vote
support or oppose the single desk selling provisions of the
Canadian Wheat Board.

Que, le gouvernement demande par plébiscite à tous les
électeurs admissibles aux élections de la Commission
canadienne du blé, par une question claire et directe, s'ils
appuient ou rejettent la fonction de guichet unique de
vente de la Commission, avant de prendre toute mesure
légale ou réglementaire visant la Commission telle que
constituée actuellement par la Loi sur la Commission
canadienne du blé.

A copy of the relevant *Minutes of Proceedings* (Meetings
Nos 9 & 10) is tabled.

Un exemplaire des *Procès-verbaux* pertinents (séances
nos 9 et 10) est déposé.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

Le président,

GERRY RITZ
Chair

Dissenting opinion of the Conservative Party

Our dissent to the recommendation - "There is, in fact, no "mandate of the Canadian Wheat Board as it is currently constituted under the Canadian Wheat Board Act". There is no mention of mandate in the Canadian Wheat Board Act. This recommendation is inaccurately and improperly worded and because of that it will lead to unknown, undesirable and unintended consequences. As a result, this may be calling for the precedent of conducting plebiscites to any and all future regulatory changes affecting all aspects of the CWB. The process of conducting plebiscites will thus lead to undue delays in effecting any changes to the general day to day operations of the CWB. We are not willing to penalize Western Canada wheat and barley producers because of a poorly written recommendation. As legislators any process that slows down the implementation of regulations (or which makes regulatory changes more complicated) is unacceptable. For these reasons, the Government members of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food do not support the recommendation."

Opinion dissidente du Parti Conservateur

« En fait, il n'existe rien de tel qu'un mandat de la Commission canadienne du blé telle qu'elle est actuellement constituée aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du blé. Il n'est fait nulle mention du mandat de la Commission dans la Loi. Cette recommandation est libellée de façon inexacte et erronée et produira de ce fait des résultats imprévisibles, indésirables et non recherchés. En bout de ligne, elle pourrait créer un précédent consistant à tenir un plébiscite chaque fois qu'une modification sera apportée à une disposition réglementaire concernant un aspect de la CCB. La tenue des plébiscites entraînera alors des retards indus dans l'entrée en vigueur des changements éventuellement apportés aux activités quotidiennes de la CCB. Nous refusons de risquer de pénaliser les producteurs de blé et d'orge de l'Ouest canadien à cause d'une recommandation mal formulée. En tant que législateurs, nous trouvons inacceptable toute procédure susceptible de retarder l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires (ou de compliquer l'adoption de modifications à ces dispositions). Pour toutes ces raisons, les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui représentent le parti ministériel s'opposent à la recommandation. »